

Programme de travail 2013–2014

Janvier 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. GOUVERNANCE RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	4
1.1. <i>Renforcer le RPCA et appliquer la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires »</i>	4
1.2. <i>Soutenir les organisations régionales dans les initiatives et débats mondiaux</i>	5
1.3. <i>Améliorer les outils de pilotage des politiques</i>	6
II. PERSPECTIVES OUEST–AFRICAINES : LES ESPACES SAHARO-SAHÉLIENS	6
2.1. <i>Nourrir le débat sur les perspectives globales</i>	7
2.2. <i>Proposer des options stratégique sur le rôle de l'élevage pastoral dans le développement et la sécurité de l'Afrique de l'Ouest</i>	7
III. IMPACT SUR LES POLITIQUES ET SERVICES AUX MEMBRES	8
IV. BUDGET PREVISIONNEL	9

INTRODUCTION

1. Le programme de travail présenté ci-après s'inscrit largement dans la continuité et le développement des activités 2011-2012 et cherche à traduire autant que possible les résultats des travaux du Club en outils susceptibles d'améliorer la mise en œuvre des politiques régionales. Il ouvre par ailleurs un nouvel espace de réflexion consacré à un sujet de préoccupation majeure pour l'Afrique de l'Ouest et le reste du monde : les espaces saharo-sahéliens. Il est structuré en deux dossiers :
 - Un dossier « sécurité alimentaire et nutritionnelle » ayant le double objectif de continuer d'accompagner le renforcement de la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'améliorer les outils régionaux de gestion des politiques dans ce domaine. Ce dossier capitalisera sur le travail mené en 2011–2012. Il portera sur :
 - i. L'appui à la gouvernance régionale, passant par le renforcement du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) sous l'égide politique de la CEDEAO et de l'UEMOA ; l'application de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ; l'appui à la mise en place de la réserve alimentaire régionale ; et le soutien aux organisations régionales dans les initiatives et les débats internationaux.
 - ii. L'amélioration des outils de pilotage des politiques régionales. Dans la suite des travaux du programme « Perspectives ouest-africaines : peuplement, marché et sécurité alimentaire » (POA 2011-2012), la base de données statistique et géographique sera complétée pour fournir certains éléments de « tableau de bord » dont la région a besoin pour mettre en œuvre ses stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agira en particulier de mettre au point un protocole permettant de recueillir des statistiques harmonisées sur la consommation alimentaire des ménages.
 - Un dossier consacré aux « Perspectives à moyen et long terme des espaces ouest-africains saharo-sahéliens ». Au-delà des crises « immédiates », quels sont les potentiels par lesquels ces espaces peuvent se développer et contribuer au développement de l'ensemble de la région à laquelle ils appartiennent ? Un Atlas rétrospectif esquissant des pistes d'avenir, nourrira le débat. Une réflexion plus approfondie sera menée sur les perspectives de l'élevage pastoral transhumant et de ses relations au développement, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la sécurité.
2. Ces deux axes de travail seront servis et complétés par des activités transversales centrées sur l'impact des travaux du CSAO sur les politiques et sur les services aux Membres. Ces activités portent sur la valorisation des acquis, le plaidoyer, l'information, la communication et la poursuite du développement du portail de l'Afrique de l'Ouest.
3. Centré, conformément au mandat du Club, sur l'appui aux politiques régionales ouest-africaines, le programme de travail 2013–2014 a également vocation à faciliter la prise en compte des spécificités et des initiatives ouest-africaines dans les enceintes traitant des grands défis mondiaux contemporains. Valorisant son positionnement au sein de l'OCDE, le Secrétariat veillera, comme par le passé, à impliquer les structures pertinentes de l'organisation dans les travaux du Club tout en contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'OCDE. Cette stratégie accorde une place importante à la sécurité alimentaire et souligne la pertinence des approches régionales et/ou par ensemble de pays faisant face aux mêmes défis. L'OCDE sera associée, en tant qu'observateur, au processus de formulation de l'initiative AGIR-Résilience Sahel. La « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires » sera présentée devant les membres du Comité d'aide au développement (CAD) en tant qu'exemple d'application opérationnelle des principes de la déclaration de Paris. Le Secrétariat veillera également à favoriser la participation d'Africains de l'Ouest dans les forums globaux de l'Organisation. Il poursuivra enfin ses contributions régulières et pilotage de la page Web [l'OCDE et l'Afrique](#).

I. GOUVERNANCE RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

1.1. Renforcer le RPCA et appliquer la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires »

4. Les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont clairement exprimé leur volonté de faire du RPCA une instance majeure du dialogue politique international et de coordination en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Pour accompagner la mise en œuvre de cet agenda ambitieux, le processus engagé lors du biennium 2011-2012, sera poursuivi et amplifié. Il s'appuiera sur une collaboration permanente entre le Secrétariat du Club, la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA et le CILSS. Il nourrira les instances décisionnelles de la CEDEAO (notamment le Comité ministériel technique spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTS-AERE) et le Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire de l'UEMOA (CHN-SA).

5. La mise en œuvre de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires sera un élément clé du programme de travail. Formulée dans le cadre du RPCA et soumise à des réunions de concertation dans les 17 pays membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, la Charte a été adoptée le 17 novembre 2011 par une réunion ministérielle à Conakry puis par le 40^e Sommet ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO le 17 février 2012 ; elle doit être désormais appliquée. A cet effet, les activités suivantes seront menées :

- Adoption du « Menu des instruments de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles ». Cet outil, dont la conception a été engagée en 2012, est essentiel à la construction de l'indispensable consensus sur les outils de réponses en fonction de la nature de chaque crise et du contexte local. Il définit en effet la nature des interventions et des instruments de réponse nécessaires face aux différents types de crise alimentaire et nutritionnelle. C'est, entre autres, sur ce point précis que se sont exprimées de grandes discordances en 2011-2012. Le texte final du menu des instruments fera l'objet d'une large consultation et de débats dans le cadre du RPCA. Outil central de la Charte, son application au niveau de chaque pays sera promue par les organisations régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS).
- Mise en place du mécanisme d'évaluation. Une grille d'indicateurs sera proposée, débattue et validée avec l'ensemble des parties prenantes ; y compris par les responsables des dispositifs nationaux de sécurité alimentaire et les partenaires techniques et financiers. Ces indicateurs seront utilisés pour les évaluations *in situ* (dans les pays) et pour la revue externe (évaluation annuelle de la mise en œuvre de la Charte).
- Premières évaluations externes de la Charte. En 2013, la première évaluation portera sur les mécanismes de construction du consensus qui n'ont pas été efficaces en 2012. Les résultats de cette évaluation seront débattus par le RPCA en décembre 2013. Le thème de l'évaluation 2014 sera décidé par les membres du Réseau. Les évaluations *in situ* commenceront progressivement à être mises en place par les responsables des dispositifs nationaux de sécurité alimentaire, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

6. L'appui à la rationalisation des mécanismes de concertation et dialogue sur la sécurité alimentaire. A la demande des organisations régionales et en ligne avec la refondation du RPCA, le Secrétariat coordonnera une étude de diagnostic de l'ensemble de ces structures et proposera des pistes d'harmonisation, de synergies et de rationalisation. Ces conclusions seront soumises aux Membres du Réseau, puis aux instances de la CEDEAO et de l'UEMOA pour décisions.

7. Le renforcement de la place des organisations professionnelles ouest-africaines¹ au sein du Réseau, en particulier le ROPPA, l'APESS, le RBM, le Réseau des céréaliers, le RECAO, etc. Il s'agit de répondre à des besoins *ad hoc* formulés par ces organisations pour nourrir et définir leurs positions sur des sujets abordés dans le cadre du réseau : expertises ponctuelles, appui à des réunions de concertation, etc.
8. Par ailleurs, en marge de son appui au RPCA, le Secrétariat continuera à participer à la task force chargée de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire². Il veillera à faciliter les convergences et les synergies ainsi que l'implication de la Mauritanie et du Tchad dans la mise en œuvre de la réserve régionale. Il complétera la base de données spatialisée des capacités de stockage³ (60 000 lieux de stockage géo-référencés) par un croisement de cette base avec d'autres données spatialisées issues de POA (population urbaine et rurale, agricole et non agricole, distance aux marchés) et d'autres sources (systèmes de production, zones agro-écologiques, infrastructures de communication). Ceci afin d'aider la région à se doter d'un outil de régional de suivi et d'analyse du stockage alimentaire (voir également point 1.3).

1.2. Soutenir les organisations régionales dans les initiatives et débats mondiaux

9. Au cours du biennium 2011-2012, le Secrétariat du Club a activement promu pour la voix des ouest-Africains dans les débats internationaux : forum de juin 2011 avec l'appui de la présidence française du G20 sur la volatilité des prix agricoles, appui à la participation de l'Afrique de l'Ouest au Groupe de travail développement en 2012 avec l'appui de la présidence mexicaine du G20. De même, le Secrétariat joue un rôle central dans le dialogue politique sur la feuille de route de l'Initiative mondiale AGIR / *Alliance globale pour l'Initiative Résilience – Sahel*, suscitée par l'Union européenne : facilitation de la position ouest-africaine ; prise en compte des points de vue de la société civile, des producteurs agricoles et du secteur privé, plateforme de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes ; réunion de haut niveau et lancement officiel de l'initiative dans le cadre du RPCA le 6 décembre 2012 à Ouagadougou.
10. Le Secrétariat poursuivra l'accompagnement de l'initiative AGIR en fondant son action sur la promotion du leadership et de l'agenda ouest-africain. Les modalités précises de son action restent à définir sur la base des propositions des parties prenantes de l'initiative, de la feuille de route et de la position des Membres du Club. Il est à ce stade envisagé de :
- Approfondir la formulation de la feuille de route provisoire qui aura été adoptée le 6 décembre 2012. Il s'agira par exemple d'affiner les indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de l'initiative, d'affiner les modalités de gouvernance et/ou d'appui à la participation des organisations professionnelles, du secteur privé et de la société civile ;

¹ ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest) ; APASS (Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane) ; RBM (Réseau Billlital Maroobé) ; RECAO (Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest).

² Partie intégrante du Programme régional d'investissement agricole (PRIA) de la CEDEAO, adopté en 2010. Il inclut une stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire. Le PRSA est le cadre régional de convergence de toutes les initiatives de solidarité régionale face aux crises alimentaires : le Réseau des Offices/sociétés nationales de gestion des stocks de sécurité alimentaire (RESOGEST), facilité par le CILSS et dont le cadre de coopération a été signé le 2 mars 2012 ; l'initiative promue par l'UEMOA en 2010 sur la mise en place d'un dispositif régional de renforcement et de coordination des stocks nationaux de sécurité alimentaire ; la réserve régionale de sécurité alimentaire, facilitée par la CEDEAO dont le document de faisabilité a été validé par les Ministres de la CEDEAO en charge de l'agriculture et de l'alimentation, le 27 septembre 2012.

³ Issue d'une étude d'inventaire réalisée par le Secrétariat en 2012 ; étude qui a complété un travail déjà réalisé par la Commission de l'UEMOA dans ses pays membres.

- Poursuivre / approfondir la capitalisation des bonnes pratiques de résilience et organiser des forums de discussion et de partage de celles-ci, etc. ;
- Organiser les réunions régulières des parties prenantes, produire un rapport annuel.

1.3. Améliorer les outils de pilotage des politiques

11. Le rôle du CSAO est aussi de contribuer à améliorer les outils de gestion de politiques à partir des réflexions stratégiques qu'il mène. Les travaux du programme POA 2011-2012 ont montré de fortes distorsions entre les besoins d'information et les données disponibles. Les responsables politiques disposent aujourd'hui de données (certes imparfaites) sur la production, les prix et les importations du marché mondial. Ils ont en revanche peu d'information sur la consommation alimentaire des ménages ; hormis quelques études ponctuelles. La consommation est donc « le chaînon manquant » du tableau de bord des politiques. La connaître et en suivre l'évolution permettraient d'évaluer beaucoup plus précisément la situation alimentaire et nutritionnelle (apports énergétiques, évolution des habitudes alimentaires). Ceci permettrait également de beaucoup mieux mesurer les situations excédentaires et déficitaires et les flux commerciaux ; y compris la part du commerce régional.
12. Les méthodes d'enquête sur la consommation alimentaire sont parfaitement connues et maîtrisées. Cependant, mettre en place un tableau de bord régional exhaustif régulièrement mis à jour paraît hors de portée du fait de la grande diversité des situations locales (nécessité d'un très grand nombre d'enquêtes), des disparités entre les définitions nationales (population urbaine et rurale, agricole et non agricole, formelle et informelle).
13. Les données réunies et construites dans le cadre du programme POA (spatialisation des différentes catégories de population sur une base harmonisée régionale), ouvrent de nouvelles perspectives. Croisées avec des informations elles aussi spatialisées sur les systèmes de production, les zones agro-écologiques, les distances aux marchés, elles peuvent permettre de produire un échantillonnage représentatif des ménages de l'ensemble de la région. Sur cette base, des enquêtes synthétiques, menées à intervalles réguliers, pourront être menées ; la sélection des informations pertinentes à recueillir lors de ces enquêtes, de dimension nécessairement réduite et de format transposable, devra être pensée au regard des informations déjà disponibles, notamment en matière de prix, afin de contribuer à la constitution d'un système d'information hiérarchisé sur la sécurité alimentaire.
14. Le Secrétariat coordonnera la conception d'un protocole régional de suivi de la consommation alimentaire. Ce travail sera mené sous l'égide du RPCA et piloté par une équipe d'experts régionaux et internationaux. Le protocole décrira l'ensemble des éléments nécessaires à sa mise en œuvre (échantillonnage, méthode synthétique d'enquête et de traitement, budget). Il sera examiné et validé par les Membres du RPCA. Sa mise en œuvre opérationnelle sera confiée à une structure désignée par les organisations régionales ouest-africaines.

II. PERSPECTIVES OUEST-AFRICAINES : LES ESPACES SAHARO-SAHÉLIENS

15. L'anticipation des sources de risques et de conflit liées au pastoralisme a été proposée comme seconde priorité du programme de travail 2013-2014. Ce thème ne peut se départir d'une réflexion plus globale sur les perspectives générales de développement (et sur les risques corrélés) de la zone pastorale, c'est-à-dire des espaces saharo-sahéliens. Il accordera une place spécifique et importante à l'élevage pastoral.

2.1. Nourrir le débat sur les perspectives globales

16. Les espaces saharo-sahéliens (définis ici comme les espaces où prédominent les systèmes pastoraux de subsistance et de production agricole) représentent respectivement 40 %, 50 % et 70 % de la superficie de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, de l'ordre de 5 % de la population régionale (soit environ 15 millions d'habitants) et probablement moins de 3 % du PIB régional. Pour autant, ils ne peuvent être perçus comme des « immensités inutiles » au risque de constituer un grave facteur de déstabilisation durable pour l'ensemble de la région. Certains pays, dans le monde et en Afrique de l'Ouest (la Mauritanie par exemple), développent des politiques d'intégration territoriale de ces espaces qui ne sont pas partout en voie de dépeuplement, s'urbanisent et recèlent des potentiels de développement plus importants qu'on le dit souvent. Dans tous les cas, ces potentiels (l'élevage pastoral, l'agriculture irriguée, les mines, le tourisme, l'énergie, le commerce) ne peuvent être valorisés que par des politiques fondées sur les complémentarités et les solidarités entre le Nord et le Sud de la région Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi la réflexion ne doit pas porter sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens pris isolément, mais sur les perspectives de ces espaces considérés comme des parties intégrantes et intégrées de l'Afrique de l'Ouest.
17. Au-delà des crises et des craintes actuelles, *il est important de se doter d'une description et d'une analyse minutieuse de la géographie, du peuplement, de l'économie, des potentiels de développement et des sources possibles de tensions que recèlent ces espaces.* Ce travail s'appuiera notamment sur un groupe de géographes des pays concernés et débouchera sur la production d'un Atlas. L'objectif est de fournir aux responsables politiques une vision et des options stratégiques à moyen et long terme. Les dimensions régionales et de coopération transfrontalières seront au cœur de la réflexion, tant du point de vue des potentiels de développement que de celui des risques.

2.2. Proposer des options stratégique sur le rôle de l'élevage pastoral dans le développement et la sécurité de l'Afrique de l'Ouest

18. Perçu par certains comme une solution durable et économiquement viable au développement de la zone sahélienne, l'élevage pastorale est au contraire décrit par d'autres comme un mode de vie voué à la disparition. Cette économie est en réalité encore mal connue (elle est très peu appréhendée par les systèmes statistiques) et ses acteurs peu impliqués dans la définition des politiques qui les concernent. La zone saharo-sahélienne qui est la leur, est de surcroît au cœur d'une crise alimentaire et sécuritaire chronique depuis une décennie. Ici plus qu'ailleurs, les enjeux de développement et de stabilité s'imbriquent étroitement sur des espaces transfrontaliers que seule une coopération régionale renforcée permet d'appréhender. Il est nécessaire de donner un élan nouveau au dialogue politique de l'économie pastorale, les potentiels de développement qu'elle porte pour elle-même et le reste de l'Afrique de l'Ouest, sa capacité à animer – et dans une certaine mesure – encadrer les immenses territoires du septentrion ouest-africain.
19. *Le Secrétariat animera un processus d'analyse et de réflexion pour nourrir ou compléter les politiques nationale régionales et transfrontalières* et d'inspirer les stratégies à moyen et long terme des partenaires internationaux au croisement des enjeux de développement et de sécurité. Ce processus de deux ans s'appuiera sur :
- Des synthèses rétrospectives préalables sur l'économie pastorale et les populations qui en vivent, sa place dans les politiques de développement et les stratégies des bailleurs de fonds.
 - Un colloque sur la place de l'élevage pastoral dans le développement et la stabilité des espaces saharo-sahéliens ouest-africains. Ce colloque identifiera des pistes de travail additionnel susceptibles d'éclairer les stratégies à moyen et long terme.

- Des travaux de réflexions sur l'avenir issus des conclusions du colloque. Ces travaux pourront porter sur la capacité de l'élevage pastoral à mieux s'insérer dans le marché régional de la viande, sur la mise en évidence de bonnes pratiques dans le domaine de la diversification de l'économie pastorale, de la coopération transfrontalière, de la gestion des territoires et de la place des communautés pastorales dans la gouvernance locale face aux enjeux sécuritaires.
- La synthèse de ces réflexions assorties de propositions qui en sortiront, feront l'objet du Forum du Club en décembre 2014.

III. IMPACT SUR LES POLITIQUES ET SERVICES AUX MEMBRES

20. Le dialogue, le plaidoyer, l'information et la communication joueront un rôle essentiel dans le programme de travail 2013–2014. Ces activités visent à partager les expériences, faire connaître les résultats des travaux du Club, notamment auprès des responsables politiques et amplifier ainsi l'impact des travaux du Club sur les politiques ouest-africaines et les stratégies des partenaires de la région. Le Secrétariat cherchera également à élargir sa visibilité et la présence de l'Afrique de l'Ouest dans les grands débats mondiaux tout en renforçant ses services aux Membres pour répondre aux besoins spécifiques. À cet effet, le Secrétariat mettra en œuvre les activités et services décrits ci-après.
21. *Valorisation et mise en débat des résultats du programme POA* : Diffusion large de synthèses thématiques, mise en ligne d'un outil interactif de cartographie des dynamiques de peuplement, promotion des travaux des outils statistiques de pilotage des politiques régionales de sécurité alimentaire et nutritionnelles (cf. point 1.3). Ces outils et approches soutiendront une série de présentations dans les institutions et forums internationaux et ouest-africains, au sein des administrations des Membres du Club qui le souhaiteront. L'objectif de cette démarche est de nourrir les débats, de contribuer à la réflexion sur les politiques et stratégies et de susciter d'éventuels nouveaux partenariats sur la valorisation des acquis de POA et/ou l'approfondissement de ces acquis par des structures intéressées.
22. *Appui au renforcement du RPCA : La stratégie de communication et le fonctionnement opérationnel du RPCA* sera entièrement repensée afin de conférer au Réseau une dynamique permanente entre ses deux rendez-vous annuels (avril et décembre) : service de veille/information régulier dans le cadre de la revue de presse du Club, note d'information mensuelle, plaquette de présentation, promotion du réseau auprès des responsables politiques, refonte d'un site Web simplifié disponible en anglais, français et portugais avec connexion étroite au Portail de l'Afrique de l'Ouest (voir infra). Pour en accroître l'impact, les contacts du réseau seront mis à jour et élargis, notamment en direction des pays anglophones, du secteur privé et d'autres pays de l'hémisphère Sud tel que le Brésil.
23. *Promotion de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires* : L'objectif principal est de faire connaître cet outil auprès des acteurs concernés à toute échelle. Des outils de communication (plaquette, clip vidéo de présentation, texte de la Charte, set d'instruments, etc.) seront conçus pour faciliter la présentation de la Charte dans de nombreuses enceintes⁴. Le texte de la Charte fera également l'objet d'une promotion/référencement sur le Web afin de multiplier les points d'accès à ce document de référence.

⁴ Comité consultatif pour l'agriculture et alimentation, Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, administrations en charge de la sécurité alimentaire des pays membres du Club qui le souhaitent et autres institutions bilatérales et multilatérales, Comité d'aide au développement de l'OCDE, etc.

24. Veille sur l'actualité : Dans le cadre du Portail de l'Afrique de l'Ouest et avec l'appui des journalistes ouest-africains, le Secrétariat continuera à produire une revue de presse hebdomadaire en anglais et en français. Cette revue de presse accorde une large place à la promotion de l'actualité des Membres, notamment de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Une campagne de promotion ciblant l'ensemble des acteurs clés engagés dans le développement de la région, permettra d'élargir la base des lecteurs réguliers (actuellement 2 500 souscrits, 400 lecteurs réguliers).
25. Le Portail de l'Afrique de l'Ouest (www.portailouestafrique.org) dans son ensemble sera étoffé et mis à jour : annuaire, cartothèque, base de données régionale, dossiers thématiques, entretiens avec des personnalités ouest-africaines, etc. Un effort particulier sera consenti pour le développement de la base documentaire afin de faciliter l'accès à l'ensemble des documents stratégiques, politiques communes, publications des Membres, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire. La campagne de promotion, amorcée en fin 2012, sera poursuivie tout au long de la période 2013-14 afin d'améliorer le classement du portail dans Google avec l'objectif de devenir le centre de ressources de référence de la région.
26. Services réguliers : Le Secrétariat du Club maintiendra ses services d'information réguliers aux Membres à travers la lettre d'information, les messages d'alerte, le rapport annuel d'activités, le site Web du Club et les réseaux sociaux (YouTube, Flickr, etc.). Une couverture vidéo et médiatique continuera d'être assurée pour tous les grands événements du Club.
-